

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

---

RELATIF À LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS AYANT FAIT L'OBJET DE  
SPOLIATIONS DANS LE CONTEXTE DES PERSÉCUTIONS ANTISÉMITES PERPÉTRÉES  
ENTRE 1933 ET 1945 - (N° 1269)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC35

présenté par  
Mme Colboc, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« fixe »

le mot :

« détermine ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel